Communiqué de presse

**L’Union des Marchés de Capitaux doit se montrer plus audacieuse pour surmonter les obstacles qui subsistent**

Les organismes professionnels représentant les principaux intervenants des marchés de capitaux publient la seconde édition du rapport sur les indicateurs clés de performance

Le 16 octobre 2019

En collaboration avec 10 organisations internationales représentant des parties prenantes internationales et européennes des marchés de capitaux, l’AFME publie aujourd’hui la seconde édition de son rapport annuel qui mesure les progrès réalisés à ce jour par le projet phare d’Union des marchés de capitaux (UMC) de la Commission européenne grâce à huit indicateurs clés de performance (ICP).

Le rapport, intitulé « **Indicateurs clés de performance de l’Union des marchés de capitaux** », inclut une comparaison pays par pays des progrès réalisés par chacun des États membres de l’UE au regard des objectifs de l’UMC. Le rapport de cette année inclut également un nouvel indicateur mesurant la manière dont les 28 pays de l’Union favorisent l’investissement dans les technologies financières.

**Simon Lewis, directeur général de l’AFME**, a déclaré : *« Alors que l’UE entame un nouveau cycle politique, la Commission européenne se doit de développer plus avant l’Union des marchés de capitaux. Certains indicateurs de notre rapport montrent une amélioration par rapport aux résultats de l’an dernier, tels que le leadership mondial de l’Europe en matière de financement durable, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir aux niveaux européen et national, notamment pour rendre les marchés de capitaux européens plus compétitifs. »*

**Les huit ICP évaluent les progrès dans les domaines prioritaires suivants de la politique de l’UMC :**

1. Indicateur sur la finance de marché**:** les sociétés peuvent-elles facilement entrer en bourse pour y lever des capitaux ? ;
2. Indicateur sur le marché de l’investissement des ménages : dans quelle mesure l’investissement des particuliers est-il encouragé ?
3. Indicateur de transfert de prêt : dans quelle mesure les banques sont-elles capables de soutenir l’économie au sens large ?
4. Indicateur sur les FinTechs : dans quelle mesure les pays permettent-ils d’investir dans les FinTechs ;
5. Indicateur sur la finance durable : quelle part les investissements à long terme représentent-ils dans l’infrastructure et dans des placements durables ?
6. Indicateur sur le capital-risque avant introduction en bourse**:** l’accès au financement de l’innovation est-il facile pour les jeunes entreprises et les sociétés non cotées ?
7. Indicateur de financement transfrontalier : dans quelle mesure l’investissement transfrontalier est-il facilité ?
8. Indicateur de profondeur du marché : mesure de la profondeur des marchés de capitaux européens.

**Quelques-uns des principaux résultats du rapport :**

* **L’Europe a renforcé sa position de leader mondial de la finance durable**

Les émissions d’obligations vertes, sociales et à double usage (à savoir les obligations qui répondent à la définition d’obligations vertes et sociales) ont augmenté de 16% au sein de l’UE en 2018 pour atteindre 69 milliards €, soit une augmentation de 9 milliards d’euros par rapport à 2017.

* **L’UE des 27 est en retard en matière de financement des FinTechs**

Les sociétés de technologies financières de l’Union des 27 n’ont bénéficié que de 7,2 milliards de dollars d’investissements (capital-risque, capital-création, investissements providentiels et capital-investissement) depuis 2009, contre 120 milliards de dollars aux États-Unis, 20,3 milliards de dollars au Royaume-Uni et 23,8 milliards de dollars en Chine. La première place du Royaume-Uni est due à son environnement réglementaire adapté et à un vaste marché de financement local pour les nouvelles sociétés.

* **La dépendance de l’Europe à l’égard des prêts bancaires a augmenté**

Les sociétés européennes s’appuient encore trop sur les prêts bancaires. En effet, 88% de leurs nouveaux financements en 2018 proviennent des banques et seulement 12% des marchés de capitaux, ce qui constitue une baisse de 14% en moyenne sur la période 2013-2017.

* **La disponibilité des réserves de capitaux en Europe a diminué en 2018**

En raison d’une baisse temporaire des prix des actifs, la valeur de l’épargne des ménages investie dans des instruments des marchés de capitaux au sein de l’UE (actions, parts de fonds d’investissement, obligations, produits d’assurance et de retraite) a chuté, passant de 118% du PIB en moyenne en 2017 à 113% du PIB en 2018.

* **L’Europe continue à accroître les sources de financement par capital-risque pour que les PME puissent financer leur croissance**

Les PME ont connu une augmentation annuelle de 8% des investissements des fonds de capital-investissement, de 12% du capital-risque, de 24% du financement participatif, de 8% du financement par les investisseurs providentiels et de 5% des nouveaux prêts bancaires aux PME. Le capital-risque avant introduction en bourse représentait 2,64% du flux annuel total de financement des PME (y compris les prêts bancaires) contre 2,55% en 2017 et 1,4% en 2013.

* **L’écosystème des marchés de capitaux de l’UE s’est détérioré en 2018**

Ceci est principalement dû à la baisse des émissions d’instruments de marché tels que les actions et obligations et à la baisse de la valeur totale de l’épargne financière des ménages suite à la correction des prix des actifs survenue à la fin de l'année 2018 (comme indiqué précédemment)**.** Cependant, la région d’Europe centrale et orientale a enregistré une augmentation encourageante des émissions primaires d’actions et d’obligations.

* **Davantage de créances irrécouvrables ont été converties en instruments des marchés de capitaux**

Les cessions de portefeuilles de prêts par les banques européennes ont augmenté de 32% en 2018 pour atteindre 182 milliards d’euros, le montant annuel le plus élevé négocié à ce jour. Cette évolution a été motivée par une autre année de croissance considérable du segment des créances irrécouvrables, les banques des pays européens ayant accéléré la vente de leurs prêts non remboursés (ou NPL), une action encouragée par les évolutions réglementaires.

**Performance des pays de l’Union des 28**

Une comparaison des 28 États Membres de l’UE et de leur performance individuelle par rapport à chaque indicateur a été réalisée. Les résultats sont disponibles à la page 10 du rapport. Voici quelques-uns des principaux résultats :

* **Le Royaume-Uni** est en tête de l’UE en matière de nouveaux financements en obligations ou en fonds propres aux sociétés non financières (SNF) : 26% des nouveaux financements proviennent des marchés. **Les Pays-Bas et la France** suivent de près avec les instruments de marché fournissant 18% du total des nouveaux financements dans les deux pays. Ensemble, le **Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas** représentent 49% du total des fonds levés par les SNF sur les marchés en 2018. Seuls trois pays, la **Croatie, Chypre et la Slovénie**, n’ont pas recouru au marché pour financier leurs SNF en 2018.
* **Les** **Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Danemark** sont en tête des pays européens en ce qui concerne le montant de l’épargne des ménages investi dans des instruments de marché, en raison de la couverture accrue des retraites privées. À l’exception de **Chypre et de la Grèce,** tous les pays ont augmenté le montant de leur épargne sous forme d’espèces et de dépôts en 2018.
* **L’Irlande, l’Italie, le Portugal, Chypre et l’Espagne** (pays où le ratio de créances irrécouvrables est élevé) figurent dans le top dix des pays européens selon l’indice de transfert de prêts en 2018, les banques continuant de se départir d’actifs en difficulté sur les marchés.
* **Le** **Royaume-Uni** est largement en tête de l’UE en ce qui concerne sa capacité à faciliter l’innovation dans le secteur des FinTechs en raison de l’environnement réglementaire et de sources de financement importantes. **La** **Suède, le Luxembourg et la Lituanie** suivent le Royaume-Uni parmi les pays européens dotés des écosystèmes les plus adaptés aux FinTechs.
* **La Belgique, les Pays-Bas et la Suède** sont les pays leaders de l’UE en matière de finance durable avec plus de 7% des obligations émises en 2018 classées dans la catégorie durable. 21% des obligations émises en **Lituanie** en 2018 étaient étiquetées comme durables, ce qui représente un peu plus du double du pourcentage de 2017. Il convient toutefois de préciser que seules trois obligations ont été émises en 2018 (contre une en 2017).
* **L’Irlande** arrive en tête en matière de disponibilité du capital-risque pour les PME en pourcentage du financement total des PME, avec une participation importante des fonds de capital-risque et des fonds de capital-investissement. **L’Estonie** se classe au deuxième rang des pays de l’UE en raison de l’important investissement des business angels en pourcentage du capital-risque et des prêts bancaires.
* **Le Luxembourg, le Royaume-Uni et l’Estonie** se classent premiers au rang des marchés de capitaux les plus interconnectés avec le reste de l’UE. La première place du Luxembourg tient à ses émissions de fonds et d’obligations détenues au sein de l’UE.
* **Le Royaume-Uni, le Luxembourg et Chypre** ont les marchés de capitaux européens les plus interconnectés avec le reste du monde. **Le Royaume-Uni** a joué un rôle de premier plan dans l’intermédiation de transactions mondiales sur les dérivés de taux de change et de taux d’intérêt. À **Chypre**, la connectivité mondiale repose sur la grande part des actions et des fonds chypriotes détenus en dehors de l’UE.
* **L’Estonie et la République Tchèque sont les marchés les plus vastes de la région d’Europe centrale et orientale.** En 2018, l’**Estonie** a émis 10% d’obligations à haut rendement et 6% d’obligations « investment grade » au sein de l’Europe centrale et orientale, ce qui représente 2% du PIB des régions.

Le rapport a été rédigé par l’AFME avec le soutien de la Climate Bonds Initiative (CBI), ainsi que par des associations professionnelles européennes représentant les investisseurs providentiels (BAE, EBAN), les sociétés de gestion (ACC, EFAMA), le financement participatif (ECN), les investisseurs de détail et institutionnels (European Investors), les bourses de valeurs mobilières (FESE), les sociétés de capital-risque et de capital-investissement (Invest Europe), et les fonds de pension (Pensions Europe).

Le rapport complet peut être téléchargé sur le **site Internet de l’AFME.**

– Fin du communiqué –

Contact AFME

Rebecca Hansford  
Directrice des relations avec les médias  
[rebecca.hansford@afme.eu](mailto:rebecca.hansford@afme.eu)   
+44 (0)20 3828 2693  
+44 (0)7825 081 686

**À propos de l’AFME :**

L’AFME (Association for Financial Markets in Europe, Association pour les marchés financiers en Europe) milite pour la consolidation et l’intégration des marchés de capitaux européens pour répondre aux besoins des entreprises et des investisseurs, favorisant ainsi la croissance économique et profitant à la société. L’AFME est le porte-parole de tous les marchés financiers de gros européens. Elle offre une expertise sur un large éventail de questions relatives aux marchés de capitaux et aux problématiques réglementaires. L’AFME entend faire le lien entre les acteurs du marché et les décideurs politiques dans toute l’Europe en s’appuyant sur ses relations solides et de longue date, ses connaissances techniques et ses travaux empiriques. Parmi ses membres figurent des banques internationales et opérant dans toute l’UE ainsi que des banques régionales, des courtiers, des cabinets juridiques, des investisseurs et d'autres acteurs des marchés financiers. L’AFME participe à une alliance mondiale avec la Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA) aux États-Unis et l’Asia Securities Industry and Financial Markets Association (ASIFMA) à travers la GFMA (Global Financial Markets Association). Pour des informations complémentaires, nous vous invitons à consulter le site Internet de l’AFME : [www.afme.eu](http://www.afme.eu/).

Suivez-nous sur Twitter @AFME\_EU